Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-37-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
Secrétariat général – Instances paritaires

ARRETE SDAF/F3SCT/N° 2026-37
Portant composition de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L251-1, L251-5 à L251-10, L252-1 à L251-2, L252-8 à L252-10, L253-5 à L253-6 et L254-2 à L254-4 ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne – procès-verbal n° 122-13 en date du 28 mars 2022 relative à l'instauration et à la composition du futur Comité social territorial, et formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;

Vu le procès-verbal du 9 décembre 2022 des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel au comité social territorial du service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

Vu l'arrêté ministériel conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Madame la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 7 août 2020 portant nomination du Colonel hors classe Bruno MAESTRACCI, en qualité de Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef de Corps des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne à compter du 1er septembre 2020 ;

Vu l'arrêté ministériel conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Madame la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 14 octobre 2025 portant nomination du Colonel Sébastien AVENEL, en qualité de Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, à compter du 1er novembre 2025 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne – PV n° 147-1 en date du 22 juin 2026 portant désignation des membres du Conseil d'administration au sein des diverses commissions du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne.

ARRETE

Article 1er : Le présent arrêté abroge l'arrêté SDAF/F3SCT/N°2025-06 du 20 novembre 2025.

Article 2 : La composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est fixée ci-après.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-37-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

Représentants de l'établissement public	Représentants du personnel	
	Syndicats	**Agents**
Titulaires : Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Isabelle PERIGAULT Mme Julie GOBERT M. Jean-Marc CHANUSSOT Mme Claudine THOMAS Contrôleur Général Bruno MAESTRACCI Lieutenant-colonel Nicolas SEFFRAY	CFTC	Mme Béatrice PEREZ PELTIER - Titulaire Mme Christelle FUKUHARA - Titulaire Sergent-chef David FILLON - Titulaire Sergent-chef Alexandre DANJOUX – 1er suppléant Adjudant-chef Sylvain BENOIST – 2ème suppléant Sergent-chef Julien BARTHOLOME – 3ème suppléant
Suppléants : M. Olivier LAVENKA M. Alain AUZET M. Anthony GRATACOS Mme Véronique VEAU Mme Nathalie BEAULNES-SERENI Mme Mireille MUNCH Colonel Sébastien AVENEL Lieutenante-colonelle Laurence LAVENANT	FO	Lieutenant 1ère classe Cyril KOLMANN - Titulaire Lieutenant hors classe Pascal GILLAND - Titulaire Capitaine Patrick CUVELIER - 1er suppléant Adjudant-chef Jean-François MAISONNAVE - 2ème suppléant Mme Isabel VESCOVI - 3ème suppléante Adjudant Johan ELOY - 4ème suppléant
	Avenir Secours 77 & Actions catégorie C CFE CGC	Capitaine Julien MORIN - Titulaire Adjudant-chef José VIEIRA - 1er suppléant Sergent-chef Jérôme ROUDAUT – 2ème suppléant
	CGT	Adjudant-chef Abdellah CHAOUCH - Titulaire M. Morgan CHEVAL - 2ème suppléant
	CFDT	Adjudant-chef Frédéric PIERRE - Titulaire Sergent-chef Cyrille FERRAND - 1er suppléant M. Alexandre CHRYSTOWSKI - 2ème suppléant

Article 3 : La présidente du Conseil d'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours.

Article 4 : Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Melun, le 22 JUIL. 2026

La Présidente du conseil d'administration,

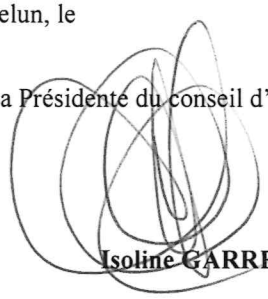

Isoline GARREAU